Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 28

Artikel: Ce qu'on peut dire à un agent de police, et combien ça coûte
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193718

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sans la moindre inquiétude au milieu des insectes bourdonnants, et nous qui l'observions de loin, dans la crainte des aiguillons, nous lui disions de temps à autre: « Ancien, faites attention! vous pourriez bien être piqué! »

Un jour, peu après la distribution des tartines, nous regardions avec effroi tout un essaim voltigeant autour du vieux qui nous tournait le dos. — Tout à coup mon frère se lève, court au chemin ramasser une grosse pierre et avant que j'eusse pu deviner ce qu'il allait faire, il se mit à crier: « Ancien! ancien! ne bougez pas! elle va vous piquer! »

Au moment où la pierre, lancée avec adresse, frappait le bonnet de coton où une abeille s'était posée, celle-ci reprenait son vol et regagnait son essaim.

Au formidable jurement du vieux Jean-Jacques, qui se frottait la tête, mon frère comprit que son zèle n'était pas apprécié; aussi, tremblant de peur et serrant dans nos mains le reste de nos tartines, nous nous mîmes à fuir pour ne nous arrêter que bien à l'abri sous le toit paternel.

Pendant assez longtemps l'ancien ne reçut plus notre visite et nous plus de tartines au miel.

* * *

Visages sombres. — Parmi les choses désagréables à voir, il en est une qui peut figurer au premier rang, c'est un visage portant l'empreinte du mécontentement et de la mauvaise humeur. Une physionomie que de sombres pensées assombrissent produit le même effet que le ciel quand l'orage va éclater: l'un et l'autre inquiètent, et l'on se demande avec anxiété ce qui va sortir de cette bouche contractée et de cette vue menaçante.

D'où peut venir l'humeur noire, l'ennui du présent, le souci du lendemain? Serait-ce peut-être de ce que nous manquons de courage pour lutter dans la vie, ou de ce que nous pensons que notre personne, avec ses tracas et ses inquiétudes, occupe une grande place dans ce monde?

Est-ce que nous oublions que la trace de notre passage sur la terre s'effacera comme celle d'un microbe que l'œil ne peut voir sans un verre grossissant.

La vie est trop courte pour que nous la passions dans un tourment inutile. A quoi ont servi les agitations de ceux qui ont vécu avant nous? à quoi servent les nôtres? à quoi serviront celles de nos enfants qui vont, dans peu de temps, occuper notre place? A si peu de chose, hélas! que le plus sage est de voir les beaux côtés de l'existence et de ne pas sans cesse nous plaindre si la route est dure et nous blesse le pied, mais de cueillir avec reconnaissance les fleurs qui bordent notre chemin.

Si nous avons à nous plaindre des hommes, la terre est belle pourtant! elle a pour nous des trésors dont personne ne peut nous empêcher de jouir; de bonnes retraites ignorées dans les forêts pleines de silence; des prés parfumés où nous pouvons passer des heures de bonheur parfait.

Aussi n'ayons plus de fronts soucieux, plus de regards inquiets ou mécontents, plus de visages sévères qui repoussent l'affection et quand une nouvelle déception viendra s'ajouter aux déceptions passées, disons avec le chanteur connu:

Un contre-temps m'arrête...
Faut-il me rebuter?
A vaincre je m'apprête
Et sais encore chanter!
Qu'à mon chemin s'élance
Tristesse ou noir chagrin,
Je chante, et l'espérance
Renaît de mon refrain.

Mme DESBOIS.

Ce qu'on peut dire à un agent de police, et combien ça coûte. — « En un rien de temps, dit un des chroniqueurs du *XIXe Siècle*, à l'occasion des récents troubles de Paris, la justice a congrûment secondé l'œuvre de la police. Des centaines de manifestants ou de prétendus manifestants, comparaissant devant elle, ont été gratifiés de peines variées dont la mesure semble assez difficile à apprécier. Elle fait du moins des distinctions extrêmement subtiles qui, entre nous, prêteraient à rire si le sujet n'était pas sérieux, s'il n'était pas inquiétant de voir quel arbitraire préside à cette distribution de condamnations. Est-il plus grave d'appeler les gardiens de la paix, qui, eux, comme on sait, donnent toujours l'exemple de la plus rare courtoisie, « tas de vaches » ou « tas de flics » ? *Judices certant.* Après une si large dépense de rigueurs, on n'est pas encore fixé, ce qui est dommage. La sévérité de l'arrêt dépend de l'inspiration du moment.

« L'épithète de « Prussien » adressée à un agent a été, à ce que je vois, considérée comme une injure grave, plus grave que « voleur » ou « assassin ». Elle a valu quinze jours de prison au coupable, tandis que les autres en ont été quittes avec six ou huit jours. Je confesse que je ne serais pas flatté d'être appelé Prussien. Mais, légalement, cette qualification constitue-t-elle un délit? Cette sentence est d'une correction diplomatique douteuse.

« On n'en finirait pas si on prenait la peine de relever les incohérences de ces jugements. « Mouchard », quinze jours; — « canaille », dix jours; — « bandit », huit jours. Telles sont les peines, par exemple, octroyées d'après la prévention des diverses insultes proférées. Sur quelles autorités de grammairiens et d'étymologistes s'appuient messieurs les juges pour faire d'une façon si singulière leur besogne? »

Le petit soldat.

... Depuis six mois, les vieux parents étaient sans nouvelles de leur enfant. Jean était au Tonkin Tout d'abord, on avait reçu quelques lettres chez les closiers; l'enfant écrivait de longues pages désolées, un débord de plaintes, disant combien il se peinait de cette vie de combats, de transes et de fatigues, combien il regrettait la maison paternelle, toute petite, bien modeste, et son cher pays de Provence, et son beau soleil clair qui chauffait sans rôtir, comme là-bas, dans ce vilain climat, où la terre même flambait.

Et il terminait toujours ses quatre pages par un « Au revoir » bien tendre, un « à bientôt! » plein d'espoir et d'énervement; et sous la phrase finale: « Je me languis tant de vous le père, et toi mama, » il y avait toujours des traces de larmes.

Rien que de lire cette appellation enfantine « mama » qu'il lui donnait si tendrement, des pleurs montaient aux yeux de la closière.

On était moins triste au départ de Jean, bien sûr chez le vieux closier Magnac, que maintenant qu'il était si loin et que plus une lettre de lui n'y parvenait.

On s'inquiétait, vous pensez, et tous les matins, la « mama, » qui n'avait pas dormi la nuit, descendait dans la salle basse, les yeux rouges de larmes versées durant de longues heures, le visage enfoui dans l'oreiller.

Magnac, lui, se désolait moins, étant optimiste, et, il faut bien l'avouer, un tantinet égoïste.

Quand Jean avait fait ses adieux, le père était rayonnant, très fier que son fils allât « donner une bonne leçon à ces diables de là-bas, » comme il disait, et se le représentant déjà décoré.

« Bah! il nous reviendra médaillé, vois-tu! » confiait-il à sa femme qui avait un hochement de tête sinistre et quelque épeurante vision dans le noir de ses prunelles.

Lui, Jean, ne riait pas non plus, voyez-vous. Ce n'était pas un lion, tout de même. Bien qu'il fût grand et fort, il était délicat de tempérament, faible de cerveau, un peu mou et naïf, et très timide.

Quand il était gamin, ses camarades plus courageux et plus vifs se moquaient, l'appelaient: « Mademoiselle Jeanne » et il n'osait répliquer, se mettait à pleurer ou venait se cacher dans le giron de sa mère. Mais, ce n'était pas tout à fait sa faute, peut-être; sa mama l'avait féminisé à le garder toujours près d'elle. Elle lui avait donné des qualités de fille, en avait fait une vraie ménagère, proprette et gentille. Elle n'avait pas voulu penser, la mama, qu'un jour son petit Jean serait soldat; elle se disait qu'il n'était pas possible qu'on le lui prît.

Et on le lui avait pris, pourtant, et maintenant elle ne savait pas même au juste où il était, tant cette distance grande, ces immensités de terre et d'eau qui les séparaient, lui semblaient formidables, et accablantes à lui enlever toute notion de calcul.

Vers ce temps, Guillemine, une amie des Magnac, reçut une lettre de son fils parti pour le Tonkin en même temps que Jean et qui, blessé à Tuyen-Quen, avait obtenu un congé de convalescence qu'il venait passer en